



**Fiche du 19/1/2016, révision 2**

---

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: TEAK WONDER BRIGHTENER

Code commercial: TWBR

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Blanchissant du teak - POUR LA PLAISANCE

Usages déconseillés :

Toutes les utilisations qui ne figurent pas dans les utilisations recommandées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

BARKA s.r.l. Strada Padana Superiore, 256/266 – 20090 Vimodrone – MI – ITALIA

Tel. (+39) 02 27408033 – Fax (+39) 02 2504072

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

info@barka.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence


FR - Centre Antipoison de Marseille +33 491 75 25 25

---


**SECTION 2: Identification des dangers**

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

 Attention, Met. Corr. 1, Peut être corrosif pour les métaux.

 Attention, Skin Irrit. 2, Provoque une irritation cutanée.

 Danger, Eye Dam. 1, Provoque des lésions oculaires graves.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles:



Danger

Mentions de danger:

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

# Fiche de Données de Sécurité

## TEAK WONDER BRIGHTENER

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Dispositions spéciales:

EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

PACK1 L'emballage doit être équipé de fermeture de sécurité pour les enfants.

PACK2 L'emballage doit avoir une indication tactile de danger pour les aveugles.

Contient

acide chlorhydrique <5 %

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

---

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

3% - 5% acide chlorhydrique ... %

REACH No.: 01-2119484862-27, Numéro Index: 017-002-01-X, CAS: 7647-01-0, EC: 231-595-7

 2.16/1 Met. Corr. 1 H290

 3.2/1B Skin Corr. 1B H314

 3.8/3 STOT SE 3 H335

---

### SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

# Fiche de Données de Sécurité

## TEAK WONDER BRIGHTENER

---

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

---

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Éliminer toute source d'allumage.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les paragraphes 8 et 13.

---

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ne pas transvaser le produit dans d'autres récipient. Utiliser toujours le récipient d'origine.

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

---

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

# Fiche de Données de Sécurité

## TEAK WONDER BRIGHTENER

### 8.1. Paramètres de contrôle

acide chlorhydrique ... % - CAS: 7647-01-0

UE - LTE(8h): 8 mg/m<sup>3</sup>, 5 ppm - STE: 15 mg/m<sup>3</sup>, 10 ppm - Remarques: Bold-type: Indicative Occupational Exposure Limit Values [2,3] and Limit Values for Occupational Exposure [4] (for references see bibliography)

ACGIH - STE: C 2 ppm - Remarques: A4 - URT irr

#### Valeurs limites d'exposition DNEL

acide chlorhydrique ... % - CAS: 7647-01-0

Travailleur professionnel: 15 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets locaux

Travailleur professionnel: 8 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

#### Valeurs limites d'exposition PNEC

acide chlorhydrique ... % - CAS: 7647-01-0

Cible: Eau douce - valeur: 0.036 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0.036 mg/l

Cible: Utilisation discontinuée/rejet - valeur: 0.045 mg/l

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 0.036 mg/l

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

#### Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

#### Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

#### Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

#### Risques thermiques :

Aucun

#### Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

#### Contrôles techniques appropriés

Aucun

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Aspect et couleur:	Viscosité moyenne du fluide de couleur telle que décrite	--	--
Odeur:	Caractéristique	--	--
Seuil d'odeur :	N.A.	--	--
pH:	0,9	--	--
Point de fusion/congélation:	N.A.	--	--
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	100	--	--
Point éclair:	N.A. ° C	--	--
Vitesse d'évaporation :	N.A.	--	--
Inflammation solides/gaz:	N.A.	--	--
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	N.A.	--	--
Pression de vapeur:	N.A.	--	--
Densité des vapeurs:	N.A.	--	--

## Fiche de Données de Sécurité TEAK WONDER BRIGHTENER

Densité relative:	1.02 g/ml (20°C )	--	--
Hydrosolubilité:	100%	--	--
Solubilité dans l'huile :	N.A.	--	--
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	N.A.	--	--
Température d'auto-allumage :	N.A.	--	--
Température de décomposition:	N.A.	--	--
Viscosité:	N.A.	--	--
Propriétés explosives:	N.A.	--	--
Propriétés comburantes:	N.A.	--	--

### 9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Miscibilité:	N.A.	--	--
Liposolubilité:	N.A.	--	--
Conductibilité:	N.A.	--	--
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	N.A.	--	--

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

### 10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques concernant le mélange :

N.A.

Informations toxicologiques concernant les substances principales présentes dans le mélange :

acide chlorhydrique ... % - CAS: 7647-01-0

#### a) toxicité aiguë:

Test: ATE - Voie: Inhalation > 20000 mg/m3

Test: ATE - Voie: Peau > 2000 mg/kg

Test: ATE - Voie: Orale > 5000 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation de fumées - Espèces: Rat = 45.6 mg/l - Durée: 300s

#### b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: Corrosif pour la peau - Voie: Peau - Espèces: Lapin Oui - Remarques: provoca gravi ustioni cutanee

#### c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Test: Irritant pour les yeux - Espèces: Lapin Oui - Remarques: provoca gravi lesioni oculari

#### d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test: Irritant pour les voies respiratoires - Voie: Inhalation - Espèces: Souris Oui

#### f) cancérogénicité:

Test: Carcinogénicité - Espèces: Rat Négatif

#### g) toxicité pour la reproduction:

Test: Génotoxicité Négatif

# Fiche de Données de Sécurité

## TEAK WONDER BRIGHTENER

- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:  
Test: Irritant pour les voies respiratoires Oui

Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement (UE)2015/830 indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:

- a) toxicité aiguë;
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée;
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;
- e) mutagénicité sur les cellules germinales;
- f) cancérogénicité;
- g) toxicité pour la reproduction;
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;
- j) danger par aspiration.

---

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.  
acide chlorhydrique ... % - CAS: 7647-01-0

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 3.5 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 0.45 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 0.73 mg/l - Durée h: 72

##### c) Toxicité pour les bactéries:

Point final: EC50 - Espèces: DOMESTIC ACTIVE MUDD = 0.23 mg/l

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

N.A.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

acide chlorhydrique ... % - CAS: 7647-01-0

Bioaccumulation: Pas bioaccumulable - Test: N.A. N.A. - Durée h: N.A. - Remarques:

N.A.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun

---

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

---

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

ADR-Numéro ONU: 1789

IATA-Numéro ONU: 1789

IMDG-Numéro ONU: 1789

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe: 8 ACIDE CHLORHYDRIQUE

ADR-Etiquette: 8/80

IATA-Classe: 8 ACIDE CHLORHYDRIQUE

IATA-Etiquette: 8/80

## Fiche de Données de Sécurité

### TEAK WONDER BRIGHTENER

IMDG-Classe:	8 ACIDE CHLORHYDRIQUE
14.4. Groupe d'emballage	
ADR-Groupe d'emballage:	III
IATA-Groupe d'emballage:	III
IMDG-Groupe d'emballage:	III
14.5. Dangers pour l'environnement	
Polluant marin:	Non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
ADR-Code de restriction en tunnel:	E
Ferroviaire (RID):	8
IATA-Avion de passagers:	852
IATA-Avion CARGO:	856
IMDG-EMS:	F-A, S-B
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	
N.A.	
14.8. LIMITED QUANTITY:	5L

---

#### SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Aucune

Ajouter les règlements sur la classification des solvants

Aucune

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2003/105/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

1999/13/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directives 82/501/EC(Seveso), 96/82/EC(Seveso II):

N.A.

VOC (2004/42/EC) : N.A. g/l

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

---

#### SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

## Fiche de Données de Sécurité

### TEAK WONDER BRIGHTENER

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième

Edition - Van Nostrand Reinold

CCNL - Annexe 1

Ajouter toute bibliographie supplémentaire éventuellement consultée

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
LTE:	Exposition à long terme.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STE:	Exposition à court terme.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWATLV:	Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures par jour. (Standard ACGIH)
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.